



## Nuisance travaux abattement TF

Par **Brinks**, le **01/11/2017** à **07:25**

Bonjour

Savez vous ce que prévoit la loi dès lors où un locataire demeurant dans un quartier en rénovation se voit subir tous les désagréments (poussières bruits) : peut il exiger un abattement de sa taxe d habitation ?

**MERCI** marque de politesse[smile4]

Par **morobar**, le **01/11/2017** à **08:09**

Bonjour,

Si on vous répondait en termes un peu vulgaires, vous comprendriez tout de suite. Le code général des impôts prévoit quelques motifs d'abattement, réduction voire exonération...mais la poussière et les nuisances de travaux publics ne sont pas énumérés. Vous ne pouvez donc pas exiger, peut-être demander gentiment, et la réponse sera vraisemblablement celle que j'ai donné pour commencer.